

DECRET N° 2010 -341 DU 19 JUILLET 2010

portant modification de l'article 3 du décret n° 2007-406 du 31 août 2007 relatif à l'agrément de la société de Transformation des Aciers (**TransAcier**) S.A. au régime "C" du Code des Investissements, pour le projet d'extension de ses activités à Cotonou.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 90-002 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements ;
- Vu** la loi n° 90-033 du 24 décembre 1990 modifiant les articles 34, 41, 43, 47, 49, 51, 59, 62 et 74 de la Loi n° 90-002 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements ;
- Vu** l'ordonnance n° 2008-04 du 28 juillet 2008 portant modification des articles 11 et 33 de la loi n° 90-002 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements et instituant, par adjonction des articles 47-1 à 47-3, le régime "D" relatif aux investissements lourds ;
- Vu** l'ordonnance n° 2008-06 du 05 novembre 2008 portant modification des articles 11 nouveau, 33 nouveau, 47-1 et 47-2 de la loi n° 90-002 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements, telle que modifiée par l'ordonnance n° 2008-04 du 28 juillet 2008 et instituant, par adjonction des articles 47-4 à 47-8 le régime "E" relatif aux investissements structurants ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2010-305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2008-107 du 10 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique ;
- Vu** le décret n° 98-298 du 20 juillet 1998 portant création du Centre de Promotion des Investissements (CPI) et approbation de ses statuts ;
- Vu** le décret n° 98-453 du 08 octobre 1998 fixant les modalités d'application de la loi n° 90-002 du 09 mai 1990 portant Code des Investissements, modifiée par la loi n° 90-033 du 24 décembre 1990 ;

Vu le décret n°2007-406 du 31 août 2007 relatif à l'agrément de la société de Transformation des Aciers (TransAcier) S.A. au régime "C" du Code des Investissements, pour le projet d'extension de ses activités à Cotonou ;

Sur proposition du Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, après avis de la Commission Technique des Investissements ;

Le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 23 juin 2010.

D E C R E T E

Article 1^{er} : L'article 3 du décret n° 2007-406 du 31 août 2007 susvisé est modifié comme suit :

Article 3 nouveau : Les éléments à exonérer sont :

Matériel complémentaire :

Quatre chariots élévateurs.

Matériels contenus dans le décret n° 2007-406 du 31 août 2007 :

- une machine de tréfilage et usinage automatique à 03 têtes, complète, avec pupitre de commande + divers accessoires ;
- trois machines de redressage et de découpe de fil + divers accessoires ;
- une ligne de laminage à froid à 02 passes + divers accessoires ;
- quatre compresseurs à air ;
- une machine de tréfilage à 02 têtes + divers accessoires ;
- deux machines de tréfilage à 04 têtes + divers accessoires ;
- deux machines à souder ;
- une machine de tréfilage à 01 tête + divers accessoires ;
- une machine de tréfilage à 03 têtes + divers accessoires ;
- deux appointeuses ;
- un palan 05 T + accessoires ;
- deux machines de tréfilage et redressage complète, avec pupitre de commande + divers accessoires ;
- douze clouteuses + accessoires ;
- quatre ensacheuses ;
- une refendeuse ;
- une tubeuse + accessoires ;
- une profileuse tôle bac + accessoires ;
- deux dérouleuses + cisaille de tôle ;

- une profileuse diverse (lames perciennes, parcloses, profils Z) ;
- cinq palans électriques ;
- un lot de pièces détachées et divers ;
- un lot de galets ;
- un lot d'outillage et divers ;
- un lot de divers moteurs électriques + accessoires ;
- un lot de diverses machines de mécanique générale (tour, fraiseuse) + accessoires ;
- deux transformateurs + divers accessoires (tableau + batteries + IM + QM) ;
- trois générateurs électriques ;
- un lot de divers matériels électriques (câblage, éclairage) ;
- un horodateur + accessoires ;
- un groupe électrogène ;
- quatre chariots élévateurs ;
- un pick-up ;
- deux camions avec remorque ;
- sept transpalettes ;
- une camionnette ;
- un lot de pièces de rechange pour les équipements de production.

Article 2 : Les articles 1^{er}, 2, 4 et suivants du décret n°2007-406 du 31 août 2007 demeurent sans changement.

Article 3 : Le présent décret ne modifie pas la date d'agrément de la société de Transformation des Aciers (TransAcier) S.A. au régime "C" du Code des Investissements, qui est le 31 août 2007.

Article 4 : Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Industrie, Porte-parole du Gouvernement, le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature et le Ministre du Travail et de la Fonction Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 juillet 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr. Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Ministre du Commerce,

Christine OUINSAVI

Le Ministre de l'Industrie,
Porte-parole du Gouvernement,

Candide AZANNAÏ

Le Ministre du Travail et de
la Fonction Publique,

Gérard KOUASSI AGBOKPANZO

Le Ministre de l'Environnement et
de la Protection de la Nature,

Justin Sossou ADANMAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - MECPDEPP-CAG 4 - MEF 4 MTFP 4 - MEPN 4 - MI 4 - MC 4 -
AUTRES MINISTÈRES 24 - SGG 4 - DGBM 1 - DCF 1 - DGTCP 1 - DGID 1 - DGDDI 1 - BN 1 - DAN 1 - DLC 1 - GCONB 1 - DGCST 1 -
INSAE 1 - BCP 1 CSM 1 - CPI 1 IGAA 1 - UAC 1 - UNIPAR 1 - ENAM 1 - FADESP 1 - JO 1 - société TransAcier S.A. 1JO 1